

à

Aubigny-sur-Nère, le 6 Mai 2022

Le Maire d'Aubigny-sur-Nère

Laurence RENIER

Maire d'Aubigny-sur-Nère Conseillère Régionale Présidente de la Communauté de Communes Sauldre & Sologne Présidente du Syndicat de Pays Sancerre-Sologne

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal d'Aubigny-sur-Nère est convoqué le :

LUNDI 16 MAI 2022 à 20 h 00 - Salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

_

- > Ouverture de séance pouvoirs secrétaire
- > Communication des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- > Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil municipal du 7 Avril 2022 (ce document vous sera adressé par pli séparé)
- > Projet de délibération n° 2022/05/01 relatif à l'étude patrimoniale et au schéma directeur du réseau d'eau potable : demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- > Projet de délibération n° 2022/05/02 relatif à l'Opération « Mon Centre-Bourg a un Incroyable Commerce » : demande de subvention auprès de la Banque des Territoires
- > Projet de délibération n° 2022/05/03 présentant le Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Pays Sancerre-Sologne
- > Projet de délibération n° 2022/05/04 relatif au Contrat d'Engagement Educatif à destination des animateurs des accueils de loisirs sans hébergement
- > Projet de délibération n° 2022/05/05 relatif à la Composition du Comité Social Territorial
- > Projet de délibération n° 2022/05/06 portant modification du tableau des emplois communaux
- > Projet de délibération n° 2022/05/07 relatif au renouvellement de l'opération « Passeport pour les jeunes »
- > Projet de délibération n° 2022/05/08 relatif à l'attribution de subventions aux associations Aubigny-Animation et Cyclotourisme

- > Projet de délibération n° 2022/05/09 fixant un tarif de mise à disposition du Stade Saint-Paul pour l'organisation de manifestations canines
- > Projet de délibération n° 2022/05/10 relatif à l'indemnité de gardiennage de l'église communale

> Questions diverses

Vous remerciant de votre présence, je vous prie de croire, Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

LE MAIRE,

Laurence RENIER